

Pavages et calades

Empierrements plus ou moins élaborés, ces traitements de sol sont dits "debout", du fait de la forme et de la pose de leurs éléments constitutifs. Dans le cas du pavage, les matériaux utilisés sont des pavés ou des blocs épais, généralement calibrés, de pierre ou de terre cuite. Dans le cas de la calade, **les matériaux sont bruts et posés de chant. Il s'agit de pierres ou de galets.**



Pavages et calades

Tout aménagement d'espace public dans le Haut-de-Cagnes a pour ambition d'améliorer le cadre de vie de ses habitants. Le choix du revêtement de sol est une donnée essentielle qui doit être envisagée dès les premières réflexions puis lors de l'élaboration du projet. Le revêtement de sol choisi doit être associé à la stratégie globale d'aménagement afin d'aboutir à une réalisation de qualité qui comprend l'esthétique, le comportement du matériau dans le temps et le caractère convivial du lieu.

Pavés en pierre naturelle, produits en terre cuite, galets,... le choix est multiple. Ces produits sont démontables et nécessitent des règles de pose **spécifiques ; suivant leur mise en œuvre, ils créent des surfaces plus ou moins perméables. Les matériaux en pierre naturelle sont plus chers mais ils sont pérennes et confèrent de la noblesse à l'espace où ils sont mis en œuvre.**

L'augmentation de la circulation et l'instabilité des piétons sur ces surfaces irrégulières ont poussé à les recouvrir de bitume ou à les faire disparaître. On constate aujourd'hui un regain d'intérêt, notamment dans les zones piétonnières des centres anciens où les revêtements de qualité peuvent également être utilisés pour souligner une entrée, un sol de fontaine,...

Faire les bons choix

Si vous souhaitez mettre en œuvre une calade ou un pavage dans votre cour ou une partie de votre jardin, ne le faites pas au dépend de surfaces perméables. Il est important de conserver des surfaces d'espace verts et si possible des espaces de pleine terre.

Ces revêtements de sols présentent de nombreux avantages. D'aspect naturel et durable, ils sont très résistants et ont une bonne adhérence. Ils s'insèrent naturellement dans l'espace urbain des centres anciens et s'intégreront tout aussi naturellement dans vos jardins. Les galets et pierres utilisés peuvent provenir d'une carrière de proximité, d'un ancien mur ou être ramassés directement sur le site de construction. En revanche leur mise en œuvre est technique et nécessite un réel savoir-faire.

Traditionnellement la pose se faisait sur sol souple: couche meuble de terre, de sable ou de mortier de chaux naturelle. La pose peut également être réalisée sur un lit de mortier de ciment, généralement préféré pour les espaces carrossables. Le processus de mise en œuvre reste le même: les matériaux sont fichés verticalement, de chant, dans un lit de pose. Les modules sont posés serrés côte à côte. Dans le cas de la calade, les modules sont triés par tailles : les plus gros serviront aux rives ou au fil d'eau, les moyens au remplissage et les plus petits pour le calage final.

La pose est d'autant plus soignée que l'on recherche de meilleures performances en matière de portance, stabilité ou évacuation des eaux. La

Faire les bons choix

mise en œuvre débute par la mise en place des pourtours de l'ouvrage, constitués par des éléments de plus grosse taille. On procède ensuite au remplissage par les pavés ou les éléments de moyenne taille dans le cas de la calade. Ils sont ensuite enfoncés au maillet dans le lit de pose jusqu'à obtenir le niveau de sol fini voulu. La pose s'opère rang par rang en croisant les joints. Enfin dans le cas de la calade, les éléments les plus petits, appelés « bouchons », sont enfoncés de force à la massette pour venir combler les espaces entre les modules.

En cas de pose sur lit de sol souple, une fine couche de sable ou de terre peut-être épanchée au balai sur l'ouvrage, puis mouillée finement à l'arrosoir pour favoriser sa pénétration entre les éléments.

Aujourd'hui, la calade se décline sous forme de chemins, escaliers, caniveaux, terrasses, cours et entrées de maison. Elle peut aussi être utilisée pour séparer deux revêtements ou créer des ornements au sol. Une recherche esthétique, décorative peut guider la pose en alternant les tailles, les formes et les couleurs de matériaux pour créer des motifs.

Ce système constructif met en œuvre de petits modules donnant à l'ensemble une élasticité : il a donc une bonne résistance à la compression puisque l'application d'une lourde charge enfonce les modules plus profondément et renforce le frottement des uns contre les autres.

Les pathologies sont liées à la portance qu'offre le support sur lequel sont posés les éléments. Si la forme n'est pas suffisamment compactée, le sol s'affaisse et devient alors discontinu, rendant ainsi la marche plus difficile. Le mortier de pose peut aussi être en cause. Il peut se déliter suite à une infiltration progressive des eaux de pluie, les éléments risquent alors de se détacher de l'ensemble.

Ne choisissez pas des matériaux d'imitation, tels que des pavés bétons façon pierre. Pour réaliser vos terrasses, privilégier calades et pavages. Éviter les terrasses bois et les carrelages sont à proscrire.

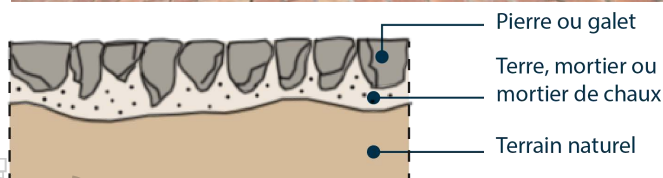
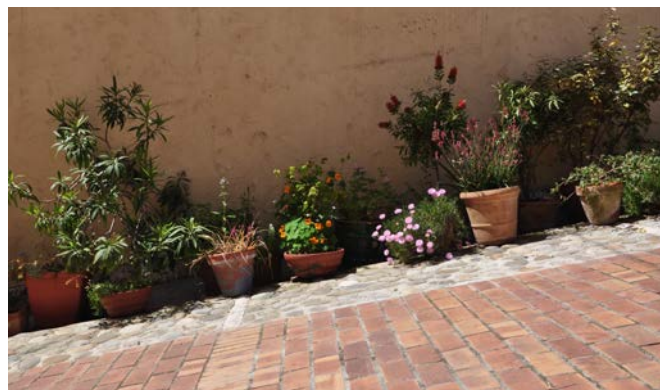


Schéma de la pose des pavages & calades



Le saviez-vous ?

Pavages et calades peuvent facilement être repris

Lors de reprises de réseaux souterrains les enrobés et les bétons désactivés, en plus de leur impact environnemental important et leurs propriétés imperméables, nécessitent des coupes et donnent l'impression de rustines en raison des variations de teintes au sol. Pavages et calades, de part leur procédé de mise en œuvre, permettent de réintervenir facilement et sans laisser de traces.



Patrimoine

Un vocabulaire local à développer

A l'instar du patrimoine bâti, les aménagements d'espaces publics utilisaient traditionnellement des matériaux issus de ressources locales et contribuaient ainsi à l'harmonie des espaces habités.

Les rues les plus en pente étaient caladées pour gérer l'écoulement des eaux pluviales. Les ressources disponibles à l'échelle du territoire, notamment les galets abondant dans les lits des rivières et dans le sol, a favorisé la mise en œuvre des calades. L'enrobé a recouvert beaucoup d'espaces publics participant à la banalisation des lieux. Les projets d'aménagement permettent de retrouver la richesse de la palette de revêtements de sols déclinée en fonction des usages et de valoriser les secteurs patrimoniaux de la commune (la Placette, place Grimaldi, place Joseph Maurel).



Point réglementaire

- Sols des espaces publics : L'imitation de pavés par l'emploi de pavés béton façon pierre ou dits autobloquants est interdite. On privilégiera les pavés en pierre, les calades en galets sur chant et les calades en pierre du pays appareillées. Les cheminements piétons centraux en brique sur chant sont autorisés.

→ Toutes les informations réglementaires sont à retrouver dans le règlement et au cahier des prescriptions architecturales du PLUm.



EN COMPLEMENT
DE LA FICHE 11



10 Devant la maison

POUR ALLER PLUS LOIN



07 Les portes



08 Les ferronneries



09 Les clôtures



14 Devantures commerciales en feuillure



17 La couleur



18 Les palettes de couleurs

+ Lexique technique

La ville de Cagnes-sur-Mer met ces fiches conseils à votre disposition pour vous guider dans vos travaux.

Chaque intervention sur les façades de nos centres anciens et **urbains compte et participe à l'harmonie du paysage urbain. Au cœur du Haut-de-Cagnes, l'intérêt particulier et l'intérêt général** doivent être conjugués pour créer le cadre de vie que nous recherchons tous.

Ces fiches ont pour but d'aider chaque particulier dans ses projets en permettant d'allier qualité architecturale et environnementale avec la préservation et la valorisation du patrimoine architectural, urbain et paysager cagnois.

LES FICHES CONSEILS PATRIMOINE DE CAGNES-SUR-MER

- 01 | Les façades enduites
- 02 | **Les finitions d'enduits**
- 03 | Murs en galets hourdés
- 04 | Modénatures et encadrements
- 05 | Les fenêtres
- 06 | Les volets
- 07 | Les portes
- 08 | Les ferronneries
- 09 | Les clôtures
- 10 | Devant la maison
- 11 | Pavages et calades
- 12 | Toitures en tuiles canal
- 13 | Les débords de toiture
- 14 | Devantures commerciales en feuillure
- 15 | Les enseignes
- 16 | Intégration des éléments techniques
- 17 | La couleur
- 18 | Les palettes de couleurs

> à télécharger sur le site de la Ville de Cagnes-sur-Mer
www.cagnes-sur-mer.fr

Pour en savoir plus

Renseignements par téléphone au Service Droit des Sols – Habitat
au 04 93 22 19 45



Ville de Cagnes-sur-Mer